



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un but – Une foi



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE**

**Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de Santé
(CSSDOS)**

Programme de Digitalisation du Système de Santé 2023-2028 (PDSS)

**Projet d'Accélération de l'Économie numérique au Sénégal 2023-2028 (PAENS,
P172524)**

TERMES DE RÉFÉRENCES

**ACTIVITÉ N°4208 PTBA 2024 : RECRUTER UN
ARCHITECTE D'ENTREPRISE**

1. CONTEXTE

Le Sénégal dispose d'un nouveau référentiel de politique économique et sociale avec : (i) le « Sénégal 2050 : Agenda national de Transformation » décliné en (ii) Masterplan 2025-2034 ; et en (iii) Stratégie nationale de Développement 2025-2029. Ce référentiel accorde une place importante à la transformation numérique du secteur de la santé.

A plusieurs occasions, les autorités ont exprimé dans des termes clairs, leur volonté d'utiliser les technologies numériques pour contribuer à la transformation systématique de la santé. Le Président de la République a prôné la « *digitalisation intégrale des services de santé et de l'information sanitaire* » lors du Conseil des Ministres du 07 août 2024.

« *Une réforme profonde du système de santé pour un accès universel, en passant d'une logique de guérison à une logique de prévention, en numérisant le système, ...* » a été rappelé dans l'Agenda national de transformation Sénégal 2050.

Le Master Plan 2024-2034, dans son Programme 16 établit quatre projets prérequis dont le premier concerne « *Données de santé digitalisées* » avec comme résultat attendu « *100% de la population enrôlée dans le système national digitalisé des données de santé* ».

Dans la Stratégie nationale de Développement (SND) 2025-2029 l'Etat demande de « *généraliser l'adoption du dossier patient numérique ; (ii) utiliser la technologie, en particulier, l'intelligence artificielle pour optimiser l'organisation, le fonctionnement des EPS et la prise en charge efficiente des patients* ».

Le premier Ministre, dans sa Déclaration de Politique Générale s'est engagé à mettre à l'échelle le dossier médical électronique « *Le dossier patient informatisé, déjà disponible, sera mis à l'échelle, au fur et à mesure, avec une approche régionale* ».

Lors du lancement du New Deal technologique, le Président de la République a considéré que la digitalisation du dossier patient informatisé et la télémédecine est une priorité absolue.

Ainsi, le Ministère de Santé et de l'Action sociale (MSAS) s'est résolument tourné vers la transition numérique du secteur conformément aux prescriptions de la nouvelle stratégie des politiques publiques (Agenda national de transformation Sénégal Vision 2050).

2. JUSTIFICATIONS

Pour piloter et gérer la transformation digitale de la santé, le MSAS a créé en 2017, la Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la Santé (CSSDOS). La CSSDOS a atteint plusieurs résultats dont la délivrance du certificat de vaccination contre la Covid-19 à code QR, l'adoption du Programme de Digitalisation du Système de Santé (PDSS) 2023-2028 et le déploiement en phase pilote de la plateforme Dossier Patient Informatisé (DPI) pour la gestion électronique du dossier médical du patient. Cependant, elle reste confrontée à plusieurs contraintes dont le manque de ressources humaines dont des experts dans les domaines de santé numérique, de la conduite du changement, de la gestion des données de santé. Cette rareté de ces ressources est d'autant plus cruciale que la digitalisation

des services de santé et de l'information sanitaire demande une expertise certaine pour l'élaboration de la politique de santé et des projets opérationnels, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

En sa qualité de partenaire de mise en œuvre du PAENS au sein du MSAS, la CSSDOS élabore le PTBA et le met en œuvre avec les bénéficiaires internes au MSAS. Pour la digitalisation intégrale des services de santé et de l'information sanitaire, la CSSDOS a besoin d'être renforcée pour mettre en œuvre cette ambition de l'État de digitalisation de la santé et des systèmes d'information digitalisés de santé.

Lors de la mission de la Banque Mondiale en octobre, il a été recommandé de renforcer l'équipe de la CSSDOS en mettant l'accent sur le recrutement prioritaire d'experts chefs de projet dans un premier lot de recrutement.

Ainsi, ces présents termes de référence (TDR) ont pour objectif de décrire les principales attentes, les objectifs et les livrables des missions de l'architecte d'entreprise.

Il sera mis à la disposition de la CSSDOS et travaillera sous la responsabilité du coordonnateur de la CSSDOS. Il sera amené à travailler et appuyer les autres départements du secteur conformément aux orientations du PDSS.

3. OBJECTIFS

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la constitution d'un pool d'experts en appui à la CSSDOS. L'objectif général est de contribuer de manière transversale à la transformation digitale du secteur de la santé, en promouvant une culture d'innovation et d'agilité.

De façon spécifique, les experts recrutés devront :

- Accompagner la transformation digitale du secteur de la santé ;
- Améliorer le cadre de management de projets de santé numérique ;
- Renforcer les compétences numériques en accompagnant les acteurs de santé dans l'adoption de nouveaux outils et technologies numériques, en renforçant leurs compétences et leur culture digitale ;
- Assurer la sécurité et la conformité des solutions numériques développées en respectant les normes de sécurité et de conformité applicables, en mettant en œuvre des mesures de protection des données et de gestion des risques ;
- Faciliter l'innovation continue au sein du MSAS en proposant des idées et des initiatives novatrices, en testant de nouveaux concepts et en explorant de nouvelles opportunités digitales ;
- Travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes du MSAS, y compris les équipes métier, les départements informatiques, les fournisseurs de technologie et les partenaires stratégiques.

4. LIVRABLES DES EXPERTS

Le recrutement de l'architecte d'entreprise pour une période d'une année renouvelable est essentiel pour garantir le succès et la pérennité des initiatives de transformation numérique dans le secteur de la santé.

L'architecte d'entreprise est chargé de livrer plusieurs rapports essentiels pour le développement et l'intégration des systèmes numériques de santé. Il fournit un rapport sur les améliorations continues de l'architecture, en s'appuyant sur les travaux réalisés par le consultant actuel sur le cadre de mise en œuvre de la santé numérique. En outre, il élabore une architecture d'entreprise détaillée pour le système digital intégré de santé, offrant une vision claire et structurée de l'ensemble. Enfin, il produit un rapport d'avancement concernant la mise en œuvre du plan d'action vers l'atteinte de l'architecture cible, assurant ainsi un suivi précis et régulier des progrès réalisés

5. FICHE DE POSTE

Cet expert en architecture travaillera d'abord à mi-temps pour contribuer à la mise en œuvre de la première architecture qui est en cours d'élaboration par le consultant. Il portera l'élaboration de la seconde architecture d'entreprise détaillée qui sera élaborée après le diagnostic des infrastructures et compétences numériques de santé.

A. MISSIONS

L'expert en architecture d'entreprise en renforcement au personnel de la CSSDOS est placé sous la responsabilité du Coordonnateur.

Il doit à ce titre,

- Veiller à la bonne exécution des projets numériques dans le respect des architectures cibles définies;
- Superviser l'intégration des solutions et des systèmes pour garantir leur interopérabilité et leur conformité avec les normes établies;
- Évaluer l'avancement des projets en santé numérique et fournir des rapports réguliers ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence de recrutement de l'Assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMOA) ;
- Contribuer à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres pour le recrutement de fournisseurs de solutions digitales ;
- Procéder à une analyse rapide des systèmes d'information digitalisés (plateformes numériques) et non digitalisés existants afin de mieux élaborer les cahiers de charges et les termes de référence ;
- Faire une analyse rapide des parties prenantes afin de mieux élaborer les cahiers de charges et les termes de référence ;
- Procéder à une analyse rapide les besoins de digitalisation afin de mieux élaborer les cahiers de charges et les termes de référence ;
- Contribuer à mieux organiser les équipes de projets et leurs missions ;

- Accompagner et conseiller les équipes de projet (AMOA, CSSDOS, UEP, éditeurs de solutions) ;
- Proposer des méthodes de gestion de projets ;
- Contribuer à la formation des équipes en architecture d'entreprise;
- Effectuer des audits réguliers pour vérifier que les solutions mises en place respectent les exigences en termes de qualité, de performance et de sécurité;
- Mettre en place une gouvernance d'architecture adéquate ;
- Assurer la conformité des systèmes avec les normes internationales et les réglementations nationales en santé numérique;
- S'assurer de l'alignement des projets de santé numériques avec le cadre d'architecture cible ;
- Suivre les indicateurs de performance des systèmes d'information et des projets associés.

B. PROFIL ET EXPERIENCE

Profil

L'expert en architecture d'entreprise doit disposer au moins d'un diplôme de niveau Bac plus 5 en informatique, avec une spécialisation en architecture d'entreprise.

Expériences requises :

- Avoir au minimum 10 ans d'expériences dans le domaine de l'informatique et 5 ans dans celui de l'architecture d'entreprise ;
- Avoir contribué de manière significative dans un projet d'élaboration d'une architecture d'entreprise dans le secteur de la santé en Afrique ou dans un pays en développement ;
- Être certifié en architecture d'entreprise TOGAF, ArchiMate, etc. ;
- Avoir de l'expérience dans l'intégration de système d'information de santé ;
- Avoir une expérience du fonctionnement et de l'organisation du Système d'Information sanitaire et sociale du MSAS est un atout.

Compétences requises :

- Avoir une solide expertise en architecture d'entreprise, design de systèmes et gestion de projets complexes ;
- Avoir une grande expérience des langages informatiques back end et front end ;
- Avoir effectué des audits de système d'information déployés à l'échelle nationale de préférence ;
- Avoir une maîtrise des systèmes d'exploitation ;
- Avoir des connaissances dans les métiers de data engineering et data analyst ;
- Avoir des connaissances en matière de digitalisation des données ;
- Avoir des connaissances en base de données et en business intelligente ;
- Avoir une très bonne capacité en communication orale, en négociations et en relations interpersonnelles ;

- Avoir la capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- Avoir des connaissances de la politique nationale de santé digitale du Sénégal est un atout ;
- Avoir une connaissance des archives des supports et documents physiques des structures de santé est un atout ;
- Avoir des connaissances de la gestion de l'information médicale des structures de santé et d'action sociale est un atout ;
- Avoir une connaissance du système de santé du Sénégal est un atout ;
- Avoir des connaissances de systèmes d'information de santé ou similaires est un atout.

6. DURÉE DU CONTRAT

Le contrat a une durée d'un an renouvelable après évaluation et sera de type prestation de services au temps passé.

7. MÉTHODE DE SÉLECTION

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition septembre 2023.

Un avis de recrutement sera publié dans les journaux et supports électroniques appropriés à cet effet.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION

Une commission de recrutement du MSAS procédera à l'examen et à la sélection des dossiers. Seuls les candidats retenus seront invités à prendre part à l'entretien.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- Les copies légalisées (Police ou Gendarmerie) des diplômes et attestations
- Le Curriculum Vitae incluant au moins trois personnes références
- La Lettre de motivation

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.